Information sur les marchés
L'Afrique et le Moyen-Orient

Algérie
Profil agroalimentaire d'un pays
Aperçu statistique

Avant-propos

Ce rapport vise à mettre à jour les renseignements statistiques contenus dans les documents existants sur l'Algérie. Nous avons jugé nécessaire de l'actualiser en raison de l'évolution récente de la situation économique de ce pays.

Contexte

La République algérienne démocratique et populaire a essuyé des revers politiques ainsi qu'économiques dans toute son évolution depuis son indépendance. Plus récemment, avec la base économique stable que représentent les combustibles fossiles, le gouvernement du pays a eu la possibilité d'accomplir des progrès dans l'amélioration de sa stabilité économique et politique. Il concentre ses efforts sur la modernisation et sur les relations internationales, en ayant pour objectifs précis de réduire le taux de chômage élevé et de diversifier une économie algérienne qui repose sur le pétrole.

Données démographiques	**2001**
Population totale	31 736 053
Taux de croissance	1,71 %
Ventilation selon l'âge	
0-14 ans	34,21 %
15-64 ans	61,72 %
65 ans ou plus	4,07 %
Espérance de vie	
Total	69,9 ans
Hommes	68,6 ans
Femmes	71,4 ans

Géographie

L'Algérie, pays le plus étendu en Afrique, est située en Afrique du Nord, région traditionnellement appelée le Maghreb (matérialisée par la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Nord-ouest de la Libye). Baignée par la Méditerranée, l'Algérie est principalement constituée d'un plateau et d'une région désertique, avec aussi une zone montagneuse ainsi qu'une plaine étroite et isolée. Le climat varie d'aride à semi-aride, avec des hivers doux et humides, ainsi que des étés chauds et secs. Le sirocco, vent chaud charriant de la poussière et du sable, est très fréquent en été. Certaines régions montagneuses sont sujettes à des tremblements de terre rares, mais violents; les glissements de terrain constituent également un phénomène naturel que l'on peut observer.

Villes-centres	
Alger	1,6 million
Oran	700 000
Constantine	600 000
Annaba	450 000
Batna	250 000
Sétif	250 000
Blida	210 000

Économie

L'économie algérienne a un rendement positif en comparaison de celle des autres pays d'Afrique, et le gouvernement reconnaît pourtant qu'il y a encore beaucoup de place pour la croissance et l'amélioration de la stabilité. Le pétrole est le facteur clé qui a rendu possible la réussite économique récente de l'Algérie. Cependant, ce secteur a contribué à apporter peu de changement à l'économie en tant qu'ensemble. Même s'il génère beaucoup de recettes pour le pays, le secteur pétrolier n'a pas d'effet positif sur l'emploi. La principale préoccupation économique du gouvernement de l'Algérie est donc son taux de chômage élevé et la nécessité de diversifier son économie. On a éprouvé des difficultés du côté de la relance de l'emploi, mais le gouvernement a mis sur pied plusieurs initiatives en vue de diversifier l'économie, par exemple la diversification du marché et des mesures en vue de réduire la dépendance par rapport aux nations commerçantes d'Europe.

Le secteur des hydrocarbures est le pilier de l'économie : il représente environ 60 % des recettes prévues au budget, 30 % du produit intérieur brut (PIB) et plus de 95 % des recettes d'exportation. L'Algérie possède les réserves de gaz naturel qui occupent la cinquième place dans le monde et est le deuxième pays exportateur de ce produit en importance. Ce secteur continue de croître et génère des quantités de plus en plus grandes de devises. Malheureusement, les progrès réalisés sous ce rapport n'ont en aucune façon réduit le taux de chômage.

Les hausses récentes du cours du pétrole ont eu un effet sensible sur la croissance du PIB de l'Algérie. Le taux de croissance du PIB a beaucoup augmenté au fil des dernières années, étant passé de 3,9 %, en 1999 à 5,2 % en l'an 2000.

Indicateurs économiques (2000)	
PIB	46,3 milliards de $ US
Croissance du PIB	5,2 %
PIB par habitant	1 410 $ US
PIB par secteur	
Agriculture	12 %
Industrie	50 %
Services	38 %

Malgré la volonté de bien faire dont peuvent partir les réformes économiques, les prévisions économiques pour l'Algérie annoncent qu'un fléchissement des prix du pétrole en 2002 va obliger le gouvernement à réduire ses ambitieux programmes de dépenses et de restructuration. Il subsistera une certaine incertitude politique, mais l'investissement étranger devrait s'intensifier vers la fin de l'année et permettre ainsi une croissance du PIB en 2003.

Le taux de chômage élevé (de 28 % en l'an 2000) est la cause immédiate des troubles politiques récents, mais l'action des activistes du fondamentalisme islamique a eu un effet très lourd sur la stabilité du pays. Le gouvernement se fonde beaucoup sur l'armée pour conserver la stabilité, mais il a promis de prendre des mesures pour mettre fin à l'actuelle période de lutte. Même s'il n'a apporté aucune solution au conflit, le gouvernement de l'Algérie a montré les efforts qu'il a déployés en vue de poursuivre ses réformes par l'élection du premier président qui ne soit pas un militaire.

Les réformes stratégiques soutenues par le Fonds monétaire international et le rééchelonnement de la dette par le Club de Paris ont favorisé l'amélioration des indicateurs financiers ainsi qu'économiques de l'Algérie au milieu des années 1990. En l'an 2000, la hausse des prix pétroliers et le resserrement des politiques fiscales du gouvernement ont favorisé les finances de l'Algérie, et ces facteurs ont provoqué une forte augmentation de l'excédent commercial, le triplement des réserves de devises et la réduction de la dette extérieure. Le gouvernement continue à favoriser la diversification de l'économie, en attirant des investissements étrangers et algériens dans des secteurs autres que celui de l'énergie.

Main-d'oeuvre	
Total	9,1 millions
Taux de chômage	30 % (1999e)
Par secteur	
Secteur public	29 %
Agriculture	25 %
Travaux publics	15 %
Industrie	11 %
Autres	20 %

Comme 70 % de la population a moins de 30 ans, le gouvernement algérien est conscient qu'il faut une action décisive en vue de changer le taux de chômage du pays. Celui-ci, déjà élevé à 28 %, atteint un sommet de 60 % chez les jeunes travailleurs. Avec l'urbanisation croissante qui vient aggraver le problème, le gouvernement va s'employer activement à définir de nouveaux programmes pour donner du travail à une jeunesse en chômage de plus en plus nombreuse.

Marché de la consommation

Il est difficile d'évaluer le potentiel que peuvent avoir les biens de consommation des pays de l'Ouest en Algérie, compte tenu de ce que les techniques de commercialisation occidentales n'ont pas encore été essayées sur le marché algérien de la consommation. Comme il s'agit d'une société aux coutumes traditionnelles, les moyens de commercialisation envisagés doivent être simplifiés. Le meilleur moyen de faire la promotion d'un produit auprès des Algériens est le contact direct avec des agents d'approvisionnement des entreprises. Les brochures sont le moyen de prédilection. Les entrepreneurs algériens attachent beaucoup d'importance aux brochures à caractère technique et aiment toujours avoir une idée du prix avant d'entamer des pourparlers. En outre, les messages des annonceurs sont publiés dans les revues et journaux algériens ainsi que dans des revues économiques spécialisées, à la radio ou à la télévision, ou encore sur des panneaux fournis par l'ANEP (Agence nationale d'édition et de publicité). Cependant, l'effet réel de la publicité sur les achats demeure à déterminer.

Les Algériens ont un régime alimentaire riche en viande et en produits laitiers. Le mouton et l'agneau dominent la consommation algérienne; vient ensuite le boeuf. La viande de veau, de cheval et de lapin est consommée en petites quantités. Le porc n'est pas commercialisé en Algérie, et l'Islam l'interdit. Parmi les viandes blanches, les Algériens consomment surtout du poulet et, à un degré moindre, de la dinde. Les légumineuses à grain demeurent les produits de base du régime alimentaire algérien. Dans la région du Maghreb, les Algériens sont les plus gros consommateurs de lait. On estime les besoins de l'Algérie à trois milliards de litres par an, dont les deux tiers doivent être importés.

Les produits suivants sont recherchés en Algérie et peuvent intéresser particulièrement les entrepreneurs canadiens : blé dur, blé tendre, orge, légumineuses à grain, malt, pommes de terre, beurre, lait entier en poudre, lait écrémé en poudre, lait évaporé, suif, aliments mélangés pour animaux et huile de canola.

Agriculture

En Algérie, le secteur agricole présente une importance croissante. Avec une population croissante et un secteur pétrolier qui emploie très peu d'Algériens, le gouvernement de l'Algérie cherche à améliorer le secteur et à réduire les quantités de produits alimentaires qu'il doit importer. Il s'emploie actuellement à améliorer les techniques et la pérennité de la production agricole, mais, au moins pour le proche avenir, il continuera de compter sur l'importation pour nourrir la population.

Le secteur agroalimentaire de l'Algérie est au centre des politiques de restructuration adoptées par le gouvernement du pays. Ce secteur a un très fort potentiel, mais il a besoin de ressources considérables et d'une réglementation soignée de l'irrigation des sols, principal souci des agriculteurs.

Le secteur agricole de l'Algérie est de façon générale à la merci des conditions de climat, qui a chaque année un effet déterminant sur les volumes des récoltes. La réduction des effets des conditions de climat au moyen de l'irrigation devrait constituer une priorité pour la politique agricole préconisée. En outre, le niveau bas de mécanisation du secteur agricole a limité les capacités de production.

À l'heure actuelle, le secteur agricole de l'Algérie occupe près de **25 %** de la population active. Il représente **12 %** du PIB et près de **15 %** de la

production à valeur ajoutée du pays. Actuellement, le gouvernement est en train d'adopter des politiques conçues pour réduire le chômage en créant des emplois dans le secteur.

Le gouvernement algérien a pris des mesures pour favoriser le secteur de l'agriculture : des crédits de 400 millions de dollars, rééchelonnement de la dette agricole, restructuration du secteur et divers nouveaux programmes de développement, en particulier dans le Sud. Ce processus nécessitera une assistance technique et du matériel agricole qui ne sont pas actuellement disponibles en Algérie, ce qui pourrait représenter un marché important pour les entreprises canadiennes, surtout en ce qui concerne l'assistance technique nécessaire à la construction d'un système agricole moderne.

À l'intérieur du secteur agricole, le sous-secteur des céréales se ressent particulièrement des problèmes d'efficacité et de technologie obsolète. Le blé dur accapare 43 % de la zone de production du pays, et le blé tendre vient au deuxième rang, avec 18,9 % de la superficie. En dépit de ces chiffres, les Algériens continuent d'acheter chaque année la moitié des réserves mondiales de blé dur. Le faible niveau de mécanisation, la sous-utilisation des produits chimiques et des engrais, l'utilisation non rationnelle des terres ainsi que la faiblesse du système de culture et de rotation des cultures sont tous des facteurs qui contribuent à ce manque d'efficacité.

La production nationale d'huiles et de graisse alimentaires est limitée à l'huile d'olive. En 1996, la production d'huile d'olive a atteint 34 513 tonnes, chiffre qui représente un gain sensible par rapport à une production de 14 085 tonnes en 1995. À l'exception de l'huile d'olive, presque toutes les huiles végétales sont importées. Le Canada manque à ce secteur. Il convient de noter que l'huile de canola est actuellement assujettie à une taxe de 45 %, taux qui est le même que pour l'huile d'olive, tandis que les autres huiles végétales, qui ne sont pas comparables à l'huile d'olive, sont imposables au taux de seulement 7 %.

Les Algériens manquent aussi de techniques de production efficaces pour les légumineuses à grain. Environ 66 % de ces légumineuses consommées en Algérie sont importées, et la valeur de ces importations dépasse 184 millions de dollars. Les lentilles du Canada sont très appréciées sur ce marché.

Commerce

En Algérie, la structure du commerce a beaucoup de caractéristiques en commun avec celle d'autres pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le pétrole a constamment été la principale source de recettes pour l'Algérie, et la croissance économique mondiale va continuer à fluctuer avec les prix pétroliers de l'Algérie. En 2001, les prix moyens du pétrole brut étaient de 14,4 % inférieurs aux sommets historiques atteints en l'an 2000, et cette baisse a eu un effet sensible sur les recettes d'exportation.

Les principaux marchés d'exportation de l'Algérie sont l'Italie, les États-Unis, la France et l'Espagne. Les principales exportations de l'Algérie sont les hydrocarbures, les dattes et le vin. Ses principales sources d'importation sont l'Italie, les États-Unis, la France et l'Espagne. Les principaux produits importés sont les grains, les produits agroalimentaires, les matières premières ainsi que les bien de production et de consommation. En l'an 2000, la valeur totale des exportations de l'Algérie a été de 17,8 milliards de dollars américains, tandis que la valeur de ses importations équivalait à 11,9 milliards de dollars américains.

Par suite du manque d'efficacité dans le secteur agricole et du niveau élevé

des recettes pétrolières, les Algériens importent une très grande partie des produits alimentaires dont ils ont besoin. La majorité de leurs importations agricoles proviennent de France, d'Italie, des États-Unis, d'Espagne et du Canada. Les produits agroalimentaires formaient, en importance, la deuxième catégorie d'importations de l'Algérie, leur valeur ayant atteint 2,7 milliards de dollars américains; ils étaient précédés des importations d'équipement industriel et agricole, dont la valeur a atteint 3 milliards de dollars américains. Au troisième rang en importance parmi les importations venait la catégorie des composants d'installations de production, dont la valeur a atteint 2,4 milliards de dollars américains.

Dans leurs échanges internationaux, les Algériens n'utilisent généralement pas les accords compensatoires, mais la partie algérienne demande à l'occasion aux dirigeants de firmes étrangères de favoriser la vente de produits algériens à l'étranger, en faisant appel à leur connaissance des marchés internationaux ou comme élément d'un échange commercial avec l'Algérie. Ce type d'arrangement peut créer une occasion d'importation de contrepartie dans une opération d'exportation. Les produits d'exportation visés par une telle entente ne doivent pas faire l'objet d'une mesure de suspension ou constituer un monopole de l'État, comme pour les hydrocarbures. Cependant, certains produits algériens peuvent être exportés : vin, fruits et légumes frais, liège, olives et huile d'olive, phosphate, certains textiles, produits chimiques, produits du fer et de l'acier, certains produits des mines.

Accès aux marchés

En dépit d'initiatives récentes de l'État dans tous les domaines des affaires d'intérêt public, il n'est pas facile d'entrer sur ce marché. Les organisations algériennes ont tendance à ne transiger qu'avec des partenaires étrangers qui ont réussi à gagner leur confiance par des visites en personne, des suivis attentifs et la capacité d'honorer leurs engagements. Il s'avère souvent nécessaire d'avoir une expérience antérieure des marchés internationaux et de dépenser des sommes importantes sur le développement des marchés, mais les contrats sont intéressants du point de vue de la durée.

L'importation, longtemps un monopole de l'État, se libéralise de plus en plus. Avec l'aide du FMI et de la Banque mondiale, le gouvernement de l'Algérie s'oriente vers une économie de marché et tente de favoriser les initiatives privées. Par exemple, le secteur privé possède 100 % du domaine agricole, a une représentation minoritaire dans le domaine des hydrocarbures et occupe une place de plus en plus grande dans le secteur du commerce ainsi que dans celui des services (78 %). La propriété privée progresse dans d'autres secteurs comme les transports et les communications (44 %), mais la propriété d'État continue de dominer dans l'industrie, la construction, les travaux publics et le secteur minier.

Accords commerciaux

L'Algérie est partie à certains accords commerciaux, qui prennent de plus en plus d'importance. L'Algérie fait partie de l'Union du Maghreb Arabe, dans l'organisation de laquelle elle a joué un rôle important. Les pays parties à cet accord sont l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye et la Mauritanie. Cette alliance définit une zone politique, économique et stratégique pour les objectifs algériens en matière de politique étrangère. Les pays qui sont parties à cet accord maintiennent traditionnellement leurs intérêts dans une perspective très intégrée. Cet accord suppose une coopération régionale visant la protection encore plus grande des exportations de la région du

Maghreb et les travailleurs migrants d'Afrique du Nord contre une Communauté européenne puissante, et aussi l'établissement d'une communauté économique. L'Algérie sera l'hôte d'un sommet de chefs des États membres en juin 2002, au cours duquel auront lieu des pourparlers sur de nouvelles initiatives.

Il existe des accords bilatéraux d'investissement entre l'Algérie et la France, l'Italie, la Belgique et l'Espagne. Les négociations se poursuivent avec les gouvernements du Canada, de la Russie, du Portugal et de l'Inde. La plupart de ces accords contiennent des dispositions contre la double imposition.

Le gouvernement de l'Algérie a toujours eu des relations durables avec celui de la France. Le contexte historique et le poids de l'immigration conditionnent la relation entre la France et l'Algérie. Si les liens politiques ont été difficiles à établir, on a, en l'an 2000, pris une mesure bien précise, avec la visite officielle en France, pour la première fois depuis 1962, d'un président algérien. Les liens culturels ont constitué la base de cette relation. Environ trois millions de Nord-Africains vivent en France, et le français est une langue officielle de l'Algérie.

L'Algérie fait partie des organisations internationales suivantes :

Association internationale de développement (AID), Banque africaine de développement (BAD), Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), Conseil de coopération douanière (CCD), Fonds monétaire international (FMI), G-15, G-19, G-24, G-77, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites (INMARSAT), Organisation internationale des télécommunications par satellites (INTELSAT), Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), Ligue des États arabes, Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Organisation internationale de normalisation (ISO), Organisation mondiale du commerce (OMC) (en négociation), Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation des Nations Unies (ONU), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) (membre associé), Organisation de la conférence islamique (OCI), Organisation de l'unité africaine (OUA), Union du Maghreb Arabe (UMA), Fonds monétaire arabe (FMA), Conseil de coopération du Golfe (CCG), Union internationale des télécommunications (UIT), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Union postale universelle (UPU), Banque Arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Confédération internationale des syndicats libres (CISL), Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO).

Investissement

La promotion de l'investissement étranger constitue un élément important de la nouvelle politique d'ouverture économique de l'Algérie. Depuis qu'il a mis en chantier des réformes visant à créer une économie plus ouverte, le gouvernement de l'Algérie s'attache à établir un cadre institutionnel et réglementaire, afin de lever les restrictions s'appliquant à l'investissement étranger et d'adopter les mesures voulues pour encourager cet investissement. L'une de ces mesures consiste à réformer le système fiscal pour le rendre plus souple, ainsi que pour favoriser une plus grande transparence et une plus grande efficacité. Les investisseurs étrangers

profiteront de cette mesure et d'autres stimulants fiscaux (par exemple l'allégement fiscal de cinq ans pour les entreprises).

En Algérie, la loi garantit la liberté d'investissement et le traitement égal (non discriminatoire) de tous les investisseurs, résidents comme non-résidents. Les promoteurs étrangers comme les promoteurs nationaux peuvent exécuter sans restriction n'importe quel type de projet d'investissement.

Commerce et investissement bilatéraux Canada-Algérie

Les Algériens accueillent favorablement les politiques du Canada en matière de politique internationale, notamment celles pour le monde en développement. Les gouvernements des deux pays souhaitent intensifier leurs rapports bilatéraux. La technologie du Canada et la capacité des entreprises canadiennes de travailler en français constituent des atouts indéniables. Aussi, au cours des dernières années, plusieurs missions auxquelles participaient des groupes canadiens ont permis d'améliorer et de moderniser le secteur agricole algérien. Le gouvernement du Canada offre en outre de l'assistance financière au moyen de lignes de crédit. Le montant total de ces marges de crédit s'établissait à 111 millions de dollars en 1997, après avoir été de 9 millions seulement pour tout le continent africain en 1996. À l'heure actuelle, les marges de crédit autorisées totalisent 170 millions de dollars. Tous ces facteurs se conjuguent pour ouvrir de nouvelles perspectives d'affaires en Algérie pour les entreprises canadiennes actives dans le secteur agroalimentaire.

En 1999, le flux des échanges entre le Canada et l'Algérie se chiffrait à un peu moins de 1,1 milliard de dollars, soit quatre fois plus que le montant des échanges avec le Maroc et 13 fois plus que le celui avec la Tunisie. En l'an 2000, le total des exportations canadiennes vers l'Algérie s'établissait à 1,25 milliard de dollars, tandis que les importations canadiennes en provenance de l'Algérie étaient évaluées à 494 millions de dollars, ce qui donnait un excédent commercial de 756 millions de dollars.

Commerce bilatéral Algérie-Canada	
Exportations totales de l'Algérie	17,8 G de $ US (2000e)
Importations	11,9 G de $ US (2000e)
Balance commerciale	5,9 G de $ US
Exportations totales du Canada vers l'Algérie	1,25 G de $ (2000)
Importations en provenance de l'Algérie	494 M de $ (2000)
Balance commerciale	
Exportations agricoles du Canada en Algérie	252,4 M de $ (2001)
Importations en provenance de l'Algérie	1,55 M de $ (2001)
Excédent commercial	250,85 M$

En 2001, le blé constituait la principale exportation agroalimentaire du Canada vers l'Algérie (valeur de 199,8 millions de dollars). De fait, le blé représente 79 % du total des exportations agroalimentaires. Venaient ensuite les légumes comestibles, les racines, les tubercules et les légumineuses (valeur de 32,3 millions de dollars ou 13 % du total), puis les restes et les déchets de l'industrie alimentaire, ainsi que le fourrage préparé (valeur de 9,1 millions de dollars ou 3 %). Les autres principaux produits d'exportation sont les graines oléagineuses (6,3 millions de dollars ou 2,5 % du total) et les produits laitiers (6,3 millions de dollars ou 2,4 %).

Les exportations agricoles du Canada vers l'Algérie se composent en très grande majorité de marchandises en vrac. En 2001, les Canadiens ont exporté pour 205,9 millions de dollars de marchandises en vrac, ce qui constitue plus de 80 % du total des exportations agricoles. Les exportations

de biens intermédiaires fluctuent d'une année à l'autre. En 2001, elles s'établissaient à 43,5 millions de dollars, en légère baisse par rapport à l'année précédente. Les exportations canadiennes de produits de consommation courante ne constituent qu'un faible pourcentage des exportations agricoles, mais elles ont connu une hausse spectaculaire en 2001, pour s'établir à 4,3 millions de dollars, soit 4 millions de plus qu'en l'an 2000, ainsi que le double du total pour 1998 et 1999.

Environ 69 % des exportations agricoles canadiennes vers l'Algérie provenaient de la Saskatchewan en 2001. L'Alberta venait au deuxième rang, avec 17 % des exportations, et l'Ontario et le Québec, ensemble, suivaient avec 12 %. Les 2 % restants venaient du Manitoba et de la Colombie-Britannique.

Les importations agricoles canadiennes en provenance de l'Algérie comprennent en très grande majorité du vin et des dattes (plus de 90 % du total). En 2001, le vin était le principal produit d'importation au Canada (772 249 dollars ou 50 % du total des importations agricoles). Les dattes constituaient plus de 40 % du total des importations, avec une valeur de 636 913 dollars.

Venaient ensuite l'huile d'olive (57 062 dollars), les agrumes (32 967 dollars) et le tabac (25 116 dollars), pour ne nommer que les produits les plus notables. En 2001, le Québec était la seule province où l'on importait des produits agricoles de l'Algérie.

Pour de plus amples renseignements sur l'Algérie :

Service canadien des délégués commerciaux - Profil du pays
www.infoexport.gc.ca

Service canadien des délégués commerciaux : La conduite des affaires en Algérie: www.infoexport.gc.ca

Service d'exportation agroalimentaire : Algérie, Le secteur agroalimentaire : http://ats.agr.ca

Mise à jour: 2002 08 01

Avis et avertissements importants

[English | Contactez-nous | Aide | Recherche | Site du Canada]
[AAC en direct | Liens | Salle de presse | Quoi de neuf | Index du site]